

COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°33/2024

Date de convocation : 11 avril 2024
Date d'affichage : 11 avril 2024

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 25

L'an deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures trente, le jeudi vingt-cinq avril le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard GOUROVITCH, Maire.

Etaient présents : Mmes DIEUMEGARD Agnès, PERROT, BELABED, MANASSÉ, TWARDAWA, DIDERIK, LOPES DUQUE, Mrs ROBBE, LEBOULLENGER, SAILLARD, BIGOT, GAILLARD, LAMÉ, AUGROS, JACQUIER, RICHARD, FISCHER, LOPES DUQUE.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mme FAYAT avec pouvoir à Mr LAMÉ, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mme BELABED, Mme DIEUMEGARD Marie-France avec pouvoir à Mme Agnès DIEUMEGARD, Mr GUIVARC'H avec pouvoir à Mr LOPES DUQUE, Mme AUGROS avec pouvoir à Mme PERROT, Mme ROUÉ avec pouvoir à Mr FISCHER,

Absents sans pouvoir : Mme MARIÉ, Mr MARIÉ

Mme PERROT a été élue secrétaire.

OBJET : ACQUISITION FONCIERE PARCELLE B N°1850 POUR ALIGNEMENT 1 CHEMIN DE JOUVIGNES

Considérant que l'acquisition de la parcelle B n°1850 a pour but de permettre l'alignement de la voirie et la desserte du domaine public,

Vu le plan de bornage du cabinet de géomètre Duris Mauger ;

Considérant que cette acquisition est hors du champ économique, cette parcelle étant dépourvue de valeur vénale ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de 171 m² cadastrée B n°1850.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à cet effet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,



Christine PERROT.



Le Maire,



Gérard GOUROVITCH.